INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AU 29. 1. 2021

(Les informations sont reprises du site Web du Ministère de l’Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, les modifications sont publiées par ce Ministère par l’intermédiaire des moyens de communication publics et sur le Web www.msmt.cz)

***Mesures applicables à l’enseignement :***

• Les moyens de protection des voies respiratoire (nez, bouche) sont non seulement un masque, mais également un foulard, une écharpe ou tout autre moyen empêchant la propagation de gouttelettes – ci-après dénommé « masque ».

• Si le directeur de l’école apprend la présence d’un cas covid-19 chez les employés ou les élèves, il contacte l’employé du Centre d’hygiène régional.

**Ecoles maternelles**

• Les écoles maternelles fonctionnent dans le respect des règles d’hygiène.

• Les enfants et les enseignants ne sont pas obligés de porter un masque.

• L’entrée de tiers dans les locaux de l’école est possible uniquement avec un masque et lorsque c’est indispensable.

**Ecoles élémentaires**

* 1. • **L’enseignement en présentiel** concerne les classes préparatoires, les CP et les CE1 et également les écoles « de petites classes ».
  2. • Les élèves et les employés doivent porter un masque tout au long de leur présence à l’école.
  3. • Les cours en présentiel s’effectuent en groupes homogènes *(les collectifs des classes ne se mélangent pas et ne s’unissent pas)*. L’arrivée, le départ et le déplacement des élèves à l’école sont organisés de manière à éviter le contact entre les élèves de diverses classes.
  4. • La garderie et les clubs scolaires fonctionnent pour les élèves en présentiel.
  5. • Le chant et les activités sportives lors de l’enseignement sont interdits.

• **Pour les autres élèves, les cours à distance sont obligatoires.**

• **L’épreuve d’admission** unique en tchèque, littérature et mathématiques n’est pas obligatoire cette année pour les spécialisations en quatre ans. Si le directeur de l’école décide de ne pas l’organiser, une procédure d’admission scolaire doit avoir lieu. Il est nécessaire de se référer au site web de l’école en question.

• Pour préparer une épreuve d’admission (pour CM2, cinquièmes et troisièmes) voir nouvelle [application ČŠI](https://www.msmt.cz/aplikace-csi-pomuze-pri-priprave-na-prijimaci-a-maturitni).

**Cantine scolaire**

• **Les cantinent scolaires fonctionnent uniquement pour les élèves en présentiel.** Les autres élèves peuvent prendre un plateau à emporter.

• Les élèves qui suivent les cours obligatoires à distance ont droit à un repas subventionné.

• Les élèves et les employés de l’école sont obligés de porter un masque dans les locaux de la cantine, sauf pendant la consommation du repas.

**Enseignement secondaire**

**Les cours dans l’enseignement secondaires et les conservatoires sont suivis à distance.**

• Les épreuves d’admission, les examens de fin d’étude, les baccalauréats, absolutoriums et les examens reconnus à l’international sont autorisés. Les règles sont soumises à la réglementation relative à l’examen en question et aux mesures actuelles.

• **Les baccalauréats** se dérouleront cette année sans rédactions et la durée des tests didactiques en langues et mathématiques sera prolongée. Les oraux restent obligatoires pour tous. Dans la partie scolaire profilée de l’examen, le directeur est autorisé à adapter sa forme en fonction de la situation dans l’école en question. Il est donc nécessaire de suivre les informations publiées sur le site web de l’école en question. Les informations actuelles relatives aux mesures covid sont disponibles sur le site web du [Ministère de l’Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.](https://www.msmt.cz/ministerstvo/novinar/msmt-predstavilo-detaily-k-maturitam-a-zaverecnym-zkouskam)

• Pour préparer le baccalauréat, voir la nouvelle [application ČŠI](https://www.msmt.cz/aplikace-csi-pomuze-pri-priprave-na-prijimaci-a-maturitni).

Rédigé par NPI République tchèque, le 29. 1. 2021